



Lettre huissier suite impayés finaref

Par **Assmat**, le 11/11/2009 à 11:28

Bonjour,

J'ai de gros problèmes de remboursement avec FINAREF. Je leur ai envoyé plusieurs courriers pour les informer de ma situation et j'envoie régulièrement de l'argent pour tenter de combler les retards de mes mensualités impayés. Bien évidemment, à leurs yeux, ça reste insuffisant.

Je viens donc de recevoir un courrier d'un cabinet d'huissiers de justice (en lettre simple, pas de recommandé) me demandant de prendre rendez-vous avec eux la semaine prochaine, en précisant "Votre créancier souhaite vous soumettre une proposition très intéressante".

J'aimerais savoir si quelqu'un s'est déjà retrouvé dans ce genre de situation et ce qu'on va pouvoir me proposer lors de cet entretien ?

Merci pour vos réponses.

Par **BABELOI**, le 11/11/2009 à 11:53

Bonjour

Si vous n'arrivez plus à payer vos mensualités aller à la banque de FRANCE pour demander un dossier de surendettement. J'ai un dossier qui a été accepté par tous les établissements de crédit dont finaref mais je reconnais que c'est lui qui m'a envoyé le plus de lettre pour non paiement.

Par **Assmat**, le 11/11/2009 à 11:57

Sauf que ma situation est un peu compliquée, et pour des raisons tout à fait personnelles, je ne peux pas demander un dossier de surendettement. Je ne demande pas mieux de régler ma dette, je voudrai juste pouvoir trouver un arrangement pour que mes mensualités soient réduites. Et donc, je me demande si ce cabinet d'huissier va accepter mes propositions... ou bien si c'est un "piège" pour me demander de régler ce que je dois. J'avoue que je suis un peu perdue et que j'ai très peur....
Merci en tout cas pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le 11/11/2009 à 12:55

[fluo]Association Cresus Paris[/fluo]

15 rue des Abbesses 75018 PARIS

Président : Jean BEAUJOUAN

Directeur : Emmanuel MOYART

Tél : 01.46.06.62.27

cresus.paris@free.fr

Bonjour, contactez cette Association à Paris, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à établir un échéancier et à le faire accepter par Finaref, ils ont l'habitude de ce genre de dossier, courage à vous, bonne journée.

Par **Assmat**, le 11/11/2009 à 13:49

Merci pour cette info. J'aimerais quand même savoir ce qui va se passer lors de ce rendez vous au cabinet d'huissiers ? Puis je espérer un arrangement ? Merci à vous.

Par **perdu30**, le 13/11/2009 à 15:28

oui vous pouvez espérer un arrangement ensemble pour recouvrir votre dette.
Moi je l ai fait et ça m'a aidé un temps
Bon courage

Par **Assmat**, le 13/11/2009 à 15:38

Merci, votre avis me rassure. J'ai rendez-vous mercredi prochain, je verrai bien.

Par **vero**, le **20/09/2010** à **12:58**

bonjours j'ai fais une demande de crédit a la consommation en 2008 auprès de finaref , seulement j'ai eu de gros souci financier et maintenant c'est passé sous huissier . je suis également fiché a la banque de france pour mes impayés . mais mon gros souci est que meme si je continu de payé auprès de l'huissier , il y a quand meme des intéret . est ce qui ont le droit de continué a mettre des intéret meme si c'est sous huissier ? merci d'avance de me répondre .

Par **amajuris**, le **20/09/2010** à **15:04**

bjr,
tant que la dette existe, les intérêts s'ajoutent à la dette restante.
cdt